



● 59100 Roubaix                      Tél : 03.20.83.92.10    Fax : 03.20.82.31.47  
● 95700 Roissy en France          Tél : 01.34.29.82.01    Fax : 01.34.29.47.48  
● 7730 Estaimpuis - Belgique      Tél : 0800 24026        Fax : 0800 24016

## FICHE TECHNIQUE

# BAL T35

### BIOCIDE POUR CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT INDUSTRIELS ET CIRCUITS DE CLIMATISATION TRAITEMENT DE LA LEGIONELLA

#### OBJECTIF

Le **BAL T35** a été mis au point pour inhiber les développements bactériens et détruire les accumulations biologiques existantes dans les installations de refroidissement. Il est actif sur les bactéries sulfato-réductrices ainsi que sur la legionella pneumophila.

Ces propriétés multifonctionnelles lui confère les avantages suivants :

- ☞ Une action rapide en général et plus particulière sur le biofilm.
- ☞ Une efficacité dans une large gamme de pH (3 à 10) et de température (jusqu'à 60°).
- ☞ Non moussant.
- ☞ Compatibilité avec le chlore libre mais pas avec le chlore pur.
- ☞ Dégradation en molécule simple non toxique pour l'environnement.
- ☞ Action sur les bactéries sulfatoréductrices.
- ☞ **Action sur les Légionellas.**

#### CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

Le **BAL T35** est une formulation liquide dont les composants sont agréés par la F.D.A. (agrément alimentaire) sous le n°21CFR176300.

- Aspect :	liquide incolore à jaune pale
- Densité à 20° :	1,12 ± 0,02
- Ph :	4,5 ± 0,2

#### DOSAGE

Le **BAL T35** peut s'employer :

- En traitement choc ou curatif : 1 à 5 kg/m<sup>3</sup> selon l'importance de la contamination.
- En traitement continu : 10 à 100 g/m<sup>3</sup> 1 à 3 fois par semaine.

*Prendre toutes les précautions habituelles pour tout produit chimique.*